



MÉMO

Services péri et extra scolaires

Tarifs 2026-2027

**L'inscription aux services périscolaires et extrascolaires
est OBLIGATOIRE avant toute fréquentation.**

Pour une 1^{ère} inscription, vous devez retourner le DOSSIER D'INSCRIPTION (à
téléchargement sur le site internet de la Ville) complété et signé.
Pour un renouvellement de dossier, la démarche est à faire via votre portail
famille à partir de Mai.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le service de restauration se déroule dans l'enceinte des écoles excepté pour les écoles Émilien Charrier et Notre dame de bourgenay qui se déroule sur le site des Oyats. Un déplacement en navette est organisé pour l'école Emilien Charrier.

RÉSERVATIONS

- › Via le portail famille au minimum 5 jours avant.
- › Absence à signaler au restaurant scolaire ou à l'accueil de loisirs sous réserve de facturation.

TARIFS

- › Repas : 3.65€
- › Repas PAI (panier repas) : 1€
- › Repas sans réservation : 4.65€

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le matin à partir de 7h30
Le soir jusqu'à 18h30

- › **GROUPE SCOLAIRE DU PAYRÉ :** dans le modulaire rue de la Potence (02 51 20 72 93)
- › **ÉCOLE SAINT PIERRE :** salle de restauration (06 34 50 64 95)
- › **ÉCOLES ÉMILIEN CHARRIER ET NOTRE DAME DE BOURGENAY :** accueil de loisirs des Oyats (02 51 21 07 12)

RÉSERVATIONS

- › Via le portail famille jusqu'à 72h avant.

**TARIF au quart d'heure
selon votre quotient familial**
0-500 › 0,61 €
501 et plus › 0,66 €
Tout quart d'heure entamé est du.



Le Portail Famille, un espace interactif personnalisé et sécurisé

Accessible via le site internet de la Ville
www.talmont-saint-hilaire.fr Le Portail Famille vous permet :

- › DE GÉRER L'UTILISATION DES DIFFÉRENTS SERVICES COMMUNAUX 24h/24 et 7j/7 (réservation, vérification ou annulation dans le respect des délais),
- › DE VISUALISER ET TÉLÉCHARGER VOS FACTURES,
- › D'ÊTRE INFORMÉ sur les dates d'inscription des services, programmes de l'accueil de loisirs.



ACCUEIL DE LOISIRS DES OYATS

283, avenue Notre Dame à Bourgenay

Ouvert les mercredis :

- › de 9h à 17h30 pour l'inscription à la journée.
- › de 9h à 14h pour l'inscription le matin avec repas.
- › de 11h45 à 17h30 pour l'inscription de l'après-midi avec repas.

Ouvert pendant les vacances :

- › de 9h à 17h30 (inscription à la journée uniquement)
- La structure est fermée durant les vacances de Noël.

Une garderie (péricentre) payante fonctionne le matin de 7h30 à 9h et le soir de 17h30 à 18h30.



RÉSERVATIONS

› Via le Portail Famille

Vous avez jusqu'au dimanche pour réserver le mercredi de la semaine suivante et jusqu'à 5 jours avant le début des vacances scolaires pour réserver les journées de présence.

› Absences à signaler sous réserve de facturation

Les tarifs selon votre quotient familial

QUOTIENT FAMILIAL	MERCREDIS		FORFAIT SEMAINE (VACANCES)
	1/2 journée + repas	Journée	
0-500	6,11 €	8,64 €	39,40 €
501-700	7,74 €	11,20 €	50,80 €
701-900	9,28 €	13,60 €	62,00 €
901-1200	10,07 €	15,16 €	67,60 €
1201-1500	11,44 €	16,06 €	72,15 €
1501-1800	11,95 €	17,59 €	79,30 €
1801 et +	12,96 €	19,32 €	86,90 €
Hors commune 0-900	17,28 €	23,69 €	106,75 €
901 et +	18,81 €	24,91 €	112,30 €

TARIFS PÉRICENTRE

À partir de 7h30 jusqu'à 9h :

0-500 › 1,09 €
501 et plus, ou hors commune › 1,17 €

À partir de 17h30 jusqu'à 18h30 :

0-500 › 1,09 €
501 et plus, ou hors commune › 1,17 €

Modalités de paiement

1 FACTURE UNIQUE

- › Par chèque (à l'ordre du Trésor public) ou espèces à adresser à la Trésorerie Côte de Lumière au 155, avenue Georges Clémenceau, Château d'Olonne, 85180 Les Sables d'Olonne
- › Par prélèvement automatique ou par carte bancaire en ligne via www.payfip.gouv.fr
- › Règlements par chèques ANCV ou tickets CESU pour l'accueil de loisirs des Oyats et le périscolaire à adresser en mairie ou à l'accueil de loisirs des Oyats, accompagnés du règlement du restaurant scolaire par chèque ou en espèce.

CONTACTS

Accueil périscolaire et accueil de loisirs des Oyats

☎ 02 51 21 07 12

✉ centre-des-oyats@talmontsainthilaire.fr

Restaurant scolaire

☎ 02 51 90 64 26

✉ restaurantscolaire@talmontsainthilaire.fr

Transport scolaire

Le Transport Scolaire est organisé sur le territoire sur délégation de compétence de la Région des Pays de Loire. Ce service de ramassage scolaire est destiné aux élèves du groupe scolaire du Payré et de l'école Saint Pierre.

☎ 02 51 21 07 12

🌐 <https://aleop.paysdelaloire.fr/mon-compte-transports-scolaires-aleop>

